atis et franco, par la
à Gruenlingen, la bro-

ernies
guérison, un conseiller
[36

de sacs et cornets
papier
HONIOZ
BOURG
ndée en 1869.
sition de Zurich 1883
duits supérieurs.

GÉNÉRAL
s de sacs en papier
s TREYVAUD,
Michel, à BULLE

S EN GROS
ons de commerce sur les
ppes, factures. [436
ndre avec l'Industrielle.

e 22 janvier :
la RÉOUVERTURE
à Tivoli.
A. PERROUD.
ma nombreuse clientèle
elle pour l'avenir. [26

e 29 janvier :
SSÉE
de Grandvillard.
n cordiale.
NSOMMATION [28

e 29 janvier :
ille, La Tour-de-Trême.
ion cordiale.
BERCHTOLD, aubergiste.

l'on ou verrue est promp-
sans douleurs par simple
oyen d'un pinceau avec
ède pour cors au pieds
e Radlauer.
con et pinceau Fcs. 1.—.
Diplôme Goldene Medaillen
1886 1886
de fabrique.

: Pharmacie Porcelet; à
C. Faust. [658

ent portante
nger contre un cheval. —
, capitaine, Gessenay. [14

er maréchal,
ferrage, trouverait de suite
adr. au bur. du journal. [40

vendre, à distraire,
700 pieds de
qualité. — S'adresser à
à Riaz. [16

ville, une ou deux chan-
res au rez-de-chaussée.
eau du journal. [19

Une certaine quantité de
foin et regain, à dis-
eau du journal. [638

A consommer sur place,
5000 pieds de foin en
IS GAUDARD, à Sorens. [652

3000 pieds de bon foin
et regain, à manger sur
er à Adolphe GEINOZ, à
[31

ffre à vendre : Quelques
pieds de bon foin et re-
er à Pierre MAURON, fer-
rbières. [27

ognerie.
tifient la guérison de ma-
le traitement par corres-
mèdes inoffensifs de l'Eta-
guérison de l'ivrognerie de
de Moos, Hirzel; A. Vol-
Domini Walther, Courcha-
hl, Weid p. Schönenwerd;
nbach (Berne); Mme Sim-
ingingen; F. Schneeberger,
er, Wasen (cant. de Berne).
ement soit avec consente-
lu malade. Moitié des frais
ison. Attestations, prospec-
gratis. Adresser : A l'Éta-
guérison de l'ivrognerie, à
[35

primerie Emile Lenz.

SEPTIÈME ANNÉE. N° 3. 4 — En avant la Grue! — SAMEDI 28 janvier 188

LA GRUYÈRE

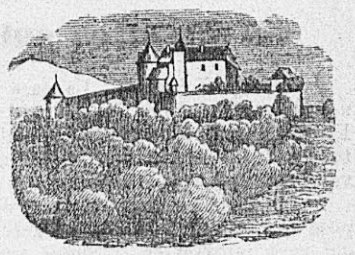

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50
» » 6 mois, » 2 —
Pour l'Etranger le port en sus, payable d'avance.
Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent la ligne ou son espace.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 27 janvier 1888.

Jubilé de Léon XIII.

L'année jubilaire de sa sainteté Léon XIII marque une date unique dans l'histoire de l'Eglise et de la Papauté. Toutes les nations s'ébranlent en l'honneur du vicaire de J. C., célèbrent avec enthousiasme le 50me anniversaire de l'ordination sacerdotale du Pape actuel : les souverains, les gouvernements, les princes et les peuples lui envoient, avec leurs félicitations et leurs hommages, des dons et des présents qui surpassent tout ce qu'on n'a jamais vu. Cet ensemble, cette harmonie de toutes les grandeurs et de toutes les forces, cette universalité spontanée dans le respect et l'amour n'est-elle pas un fait inouï et d'une portée considérable !

Ce grand Pape a mérité cette consolation suprême. Ces choses providentielles sont une belle partie de la moisson féconde des semences qu'il a jetées durant son glorieux Pontificat. Je ne vois dans ces fêtes splendides que l'épanouissement des œuvres de Léon XIII.

Docteur éclairé, il a tranché les questions les plus ardues et fait la lumière sur une vérité où l'on faussait l'idée religieuse.

Nous entretient-il du mal de la société actuelle et de ses remèdes; enseigne-t-il que le mariage chrétien est le plus solide fondement de la prospérité domestique; expose-t-il l'erreur déplorable de la secte socialiste; traite-t-il des origines du pouvoir et de la constitution chrétienne des Etats, Léon XIII se montre toujours fidèle à lui-même et marche d'un pas sûr et majestueux. Il nous apparaît comme un phare lumineux, placé sur la montagne, pour éclairer la société moderne.

Esprit conciliant, politique fin et habile, Léon XIII applanit les difficultés, calme l'orage du Kulturkampf, renoue les relations diplomatiques avec toutes les puissances. L'Ecole intransigeante politico-religieuse, qui a fait de si grands ravages, est condamnée par la lettre au Cardinal Guibert et l'Encyclique aux Evêques portugais.

Léon XIII fait appel à tous les dévouements, à tous les hommes de bonne volonté, sans distinction de parti dynastique ou politique. *L'Eglise est et sera toujours*, selon la réponse du catéchisme, *l'assemblée de tous les chrétiens qui font profession de la foi de J. C., sous l'obéissance de notre St Père le Pape, son vicaire sur la terre.* L'Eglise est tout celà, rien de plus et rien de moins.

Aussi le Jubilé de Léon XIII n'est pas seulement une solennité religieuse, c'est de plus un évènement politique de la plus haute importance.

Quel spectacle ! quelle date ! et quelle grandeur ! Un correspondant du *Figaro*, qui a assisté à la messe d'or de sa sainteté Léon XIII dit : Je sors de la cérémonie la plus grandiose que j'aie jamais vue, et qui marquera certainement une date mémorable dans l'histoire de l'Eglise.

Je viens d'assister au thabor du Pontificat actuel, à la véritable apothéose de la Papauté, et pour peindre ce spectacle sans pareil il faudrait vraiment la poésie du Dante ou la parole de Bossnet. Dans l'impuissance de peindre ces splendeurs et cette émotion qui ont remué jusqu'au fond de l'âme une assistance immense agenouillée, je me borne à vous retracer les traits les plus saisissant. . . .

L'impression générale est que cette fête constitue un triomphe sans égal. On peut dire que les acclamations qui ont ébranlé aujourd'hui les murailles de marbre de la Basilique auront un puissant retentissement jusqu'aux extrémités du monde.

A Léon XIII l'hommage de notre intelligence, le don de notre cœur et le cri de notre joie.

A propos de M. le curé de Sales.

La *Liberté* s'attaque avec violence aux articles publiés dans votre journal sur l'acharnement mis par nos magistrats très catholiques, dans leurs agissements contre l'honorable M. Porchel Révérend curé de Sales.

Nous publierons, quand le moment sera venu les pièces qui établiront si en 1876 les règles canoniques n'ont pas été mieux respectées qu'en 1887.

La *Liberté* essaye de justifier le maximum de la peine appliquée à M. Porchel, en affirmant que lorsqu'il y a jugement par défaut, on prononce toujours le maximum.

Je ne m'y connais pas en ces matières; mais je me suis renseigné auprès d'un avocat, pourtant bien pensant, qui m'a déclaré que c'était là une erreur; et qu'il pourrait produire un grand nombre de jugements par défaut, dans lesquels on n'a pas appliqué le maximum de la peine.

Mais le bouquet de la défense de la pieuse feuille, c'est la manière timide avec laquelle elle prend sous sa protection l'instigateur de toute cette scandaleuse affaire; le Grand di Nouté.

La *Liberté* demande humblement la permission à ses lecteurs de l'appeler honnête citoyen.

Allons, journaux du gouvernement et vous magistrats petits et grands ayez le courage de défendre celui dont vous encouragez et appuyez les intrigues : faites-le vôtre et un de vos adeptes les plus fervents cet homme qu'on appelle le Grand Ecoffey.

Aucun parti politique ne vous l'envie, gardez-le pour vous.

Heureuse coincidence !

Dans le consistoire du 19 janvier 1846, deux Evêques seulement ont été préconisés par le Pape Grégoire XVI :

Mgr Pecci, pape actuel préconisé évêque de Pérouse ;

Mgr Marilley, actuellement archevêque de Myre, préconisé, évêque de Lausanne et Genève.

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 1

LE DOIGT DE LA MORTE

PAR

CHARLES DIGUET [1]

Il y avait douze heures qu'elle était dans sa bière et sept heures qu'elle avait été descendue dans le caveau de famille !

Le petit village breton de Cherrueix était encore sous l'émotion causée par cette mort prématurée qui lui enlevait si inopinément sa bienfaitrice, la comtesse de la Ville Ressac. Dans chaque chaumière de ce hameau de pêcheurs si pittoresquement situé dans une anse au bord de la mer, il n'était question que de cette jeune femme de 28 ans que l'on avait conduite le matin au cimetière. Et partout, c'étaient regrets sincères et larmes. Car elle était aimée, et l'on eût pu graver sur sa pierre sépulcrale ces belles paroles de l'Ecriture : *Transiit benefaciendo.* Le château de la Ville Ressac touchait à la place du village par une belle avenue de chataîgniers longue d'environ un kilomètre qu'on pouvait regarder comme un trait d'union entre la vie mondaine et la vie chrétienne, entre le château et l'église. Tout autour rien : la campagne un peu sauvage végétant puissamment sous une atmosphère constamment chargée de salin.

On était à la mi-novembre, la bise était froide; au village peu à peu les chaumières se fermaient : on voyait çà et là quelques lumières pâlotes piquant l'ombre de la nuit, depuis longtemps déjà descendue. De temps en temps une porte qui s'ouvrait sur la grande rue pavée, un bruit de sabots qui s'éteignait presque aussitôt, puis tout rentrait dans ce calme absolu des solitudes que domine le murmure de la mer descendante, prolongeant sa plainte ainsi qu'un long soupir d'un être enamouré. L'ouïe attentive percevait par moments le cri triste des courlis. Ce cri légendaire fait dire aux habitants des bords de l'Océan que ces nomades ailés, précurseurs des tempêtes, demandent des prières pour les pauvres marins.

Cherrueix allait donc s'endormir dans cette acalmie journalière qui sépare les jours gris des jours de tempêtes, les seuls qui brodent des arabesques fulgurantes sur la tonalité somnolente des mois et des années. Les jours se succèdent pendant une vie entière d'homme dans la même brume où la vie se traîne à peu près docile entre la vague montante, le nuage chargé de pluie et le soleil réparateur des méfaits de la mer et de la tempête. Les journées s'écoulent égales en émotions et comme tamisées dans le même vau.

Ce soir-là, devant chaque feu, on parlait de la Morte, et de même que l'histoire s'écrit au village par la tradition tandis qu'à la ville elle s'écrit à la plume, on commentait un fait inouï pour quelques-uns, à savoir : que la comtesse de la Ville Ressac avait formulé le vœu d'être enterrée avec les bijoux qu'elle portait le jour de son mariage.

Et comme le diable n'abandonne jamais la partie où qu'elle se joue, une note discordante s'éleva, contrastant avec les regrets sincères et universels que provoquait la mort de la comtesse.

— N'eût-elle pas dû donner ses bijoux aux malheureux au lieu de les emporter là où on n'a besoin de rien ?

— A quoi sert une vie tout entière sinon à gagner une chemise !

On disait aussi que la morte était grosse. Mais de cela, on n'était point certain. C'était un de ces bruits comme il en circule tant, que les uns accueillent sans contrôle et qui laisse les autres indifférents.

Le château en style romain se dressait sombre au bout de l'avenue. Dans la demeure féodale s'assourdissaient aussi les bruits du jour. Il y avait peut-être deux heures que les roues des dernières voitures emportant les invités venus des châteaux environnants et même de Dol avaient grincé sur le sable. Cependant quelques-uns étaient demeurés au château : les parents d'abord, puis ceux venus de plus loin. Là, la vie bien survivante, à cause, sans doute, de ces circonstances et du surcroît d'habitants, ne s'était point arrêtée.

Si la pauvre morte, glacée à l'heure présente dans son cercueil, fût revenue dans son château, elle eût vu la table dressée dans la salle à manger, les torchères allumées et la grande cheminée remplie de bois déversant une bonne et chaude clarté

(1) Cette nouvelle était composée, lorsqu'en m envoyant les épreuves, on m'a informé que pareil sujet avait été traité, sous un autre titre du reste. Je l'ignorais absolument, je m'empresse de donner la priorité à mon confrère. En Bretagne, au mois de novembre 1883, le fait m'a été conté à l'endroit même où il s'est passé, et j'ai écrit ce petit drame. Le sujet est historique. J'espère par la forme et par la manière dont il est traité ne pas m'être rencontré de trop près avec l'écrivain qui m'a précédé.
(Note de l'auteur.)

Nouvelles suisses.

Pèlerinage à Rome. — La gare de Lucerne avait un aspect très animé lundi matin. Des pèlerins de Fribourg, du Jura, de Soleure, de Bâle, des petits cantons et de Lucerne attendaient le train spécial qui devait les transporter à Rome.

A 9 heures 25 minutes, le train des pèlerins, composé de onze wagons, quittait la gare. Les 500 pèlerins qui vont représenter la Suisse aux fêtes jubilaires étaient accompagnés par l'évêque Egger.

Alcools. — La Confédération a déjà vendu de l'alcool pour 4 millions de francs. Une répartition d'un million et demi pourra être faite aux cantons sur le produit de ces ventes, les bénéfices s'élevant à 2 millions.

Fête fédérale de gymnastique. — Le comité de la Société fédérale de gymnastique s'est assuré que les travaux préparatoires pour la fête de 1888, qui aura lieu à Lucerne, avancent rapidement. Selon les plans, qui viennent d'être terminés, la cantine pourra contenir 4,000 personnes. L'emplacement pour les exercices est fort bien choisi.

Association suisse des maîtres bouchers. — Sur l'initiative de quelques confrères de Schaffhouse, soixante-trois maîtres bouchers convoqués en assemblée le 5 juin 1887, à la Tour Rouge à Bade (Argovie), se sont décidés à former une Association suisse des maîtres bouchers.

S.-O.-S. — Durant le mois de décembre dernier, les recettes des chemins de fer de la Suisse-Occidentale et du Simplon se sont élevées à 846,000 francs (1886 : 775,000 fr). Différence : 71,000 fr. Recettes à partir du 1er janvier 1887 : 12,895,806 fr. ; recettes à partir du 1er janvier 1886 : 12,323,361 fr. Différence : 572,445 francs.

Berne. — On a trouvé dans la nuit de samedi à dimanche, enfoncé dans la neige, le corps gelé d'un jeune garçon du village d'Obersiehen. On suppose que ce malheureux, n'a su retrouver la demeure de ses parents, et que, succombant à la fatigue, il s'est endormi dans la neige.

— A Neuenegg, un charpentier âgé de quarante-sept ans a également été trouvé dans la neige, devant la porte d'un cabaret. L'aubergiste a expliqué que la veille il avait mis à la porte ce charpentier qui était fort ivre. L'examen médical a montré que la mort était due à la basse température.

Glaris. — La fête centrale de la Société du Grütli aura lieu du 22 au 25 juin.

Les frais du monument commémoratif de la bataille de Næfels (1388), sont définitivement fixés à 30,000 francs.

St-Gall. — Il n'est question ici que d'un incident qui vient de se produire touchant le remboursement à l'Etat d'impôts non payés. Un personnage qui possédait une grande fortune a donné l'ordre, par testament, à ses héritiers, de remettre à l'Etat une somme ronde de 100,000 fr., à condition que celui-ci consente à ne faire aucune recherche sur le montant des droits impayés. Les autorités saint-galloises ont naturellement refusé la transaction qui leur était offerte.

Valais. — Jeudi 12 janvier, deux chasseurs de chamois, D. et M., partaient d'Ardon pour la montagne. Le soir, un seul revint. Les parents de M. allèrent aux informations auprès de D., qui dit d'abord n'avoir pas vu son camarade. Le samedi soir seulement, pressé de questions, D. raconta qu'il avait trouvé la pipe de M. au bord d'un précipice. Sur ces indices, cinq vigoureux gars partent aussitôt et trouvent le malheureux M. au pied d'une paroi de rochers à 200 mètres au-dessous de l'endroit où la pipe avait été retrouvée. Il était là, meurtri, seul, gisant sur la neige depuis soixante-douze heures. Et cependant, il vivait encore. Il avait les membres gelés. Transporté à sa demeure, M. n'a pas tardé à succomber.

— Les excursions d'hiver dans les hautes Alpes deviennent de plus en plus fréquentes. Dernièrement, trois membres de la section du club alpin du Mont-Rose, accompagnés de trois guides, ont fait de Zermatt l'ascension du Breithorn (4171 mètres). Partis à 8 h. du matin de la cabane inférieure du Col de Théodule, ils atteignaient le sommet du Breithorn à 11½ h. et le soir à 5½ h. ils étaient de retour à Zermatt.

— Miss Jackson, qui a fait récemment avec le guide Boss, de Grindelwald, l'ascension de la Jungfrau, a trouvé sur le sommet deux bouteilles vides contenant des cartes de visite avec les noms des six malheureux qui ont péri le 15 juillet 1887, sur les glacis, en descendant de la montagne. Une de ces cartes porte la mention : «Violent orage.»

Neuchâtel. — Les journaux annoncent, sur la foi de renseignements donnés par plusieurs membres de la paroisse catholique de Neuchâtel, que le pape aurait fait don à celle-ci d'une somme de 150,000 fr., destinée à l'érection de l'église catholique.

Genève. — Dimanche soir, une jeune fille de 16 ans, originaire de Romont, domestique à Genève, a été trouvée morte dans son lit. Cette malheureuse enfant s'était empoisonnée avec une forte dose d'arsenic pour échapper à ses souffrances morales. Elle était atteinte de la manie de la persécution.

Nouvelles étrangères.

France. — Nouvel incident de frontières : M. Barberot, vieillard de 71 ans, habitant Andun-le-Roman, poursuivait des sangliers sur le territoire de Trieux, armé d'un fusil. En approchant de la frontière allemande, il aperçut un douanier allemand lui faisant signe d'avancer, M. Barberot, croyant que le douanier voulait lui indiquer la piste des sangliers, s'avança sans défiance, mais alors le douanier se précipita sur lui et voulut capturer son fusil. Une lutte s'engagea, mais le vieillard fut terrassé et le douanier emporta le fusil chargé vers Pomerange, où il réside. M. Barberot est un ancien garde de M. de Wendel. Son caractère est estimé et sa sincérité indiscutée.

Allemagne. — Les personnes qui sont à même d'approcher le prince impérial nient absolument qu'une aggravation se soit produite dans son état. Le prince garde, il est vrai, la chambre ; mais ce n'est là qu'une précaution que les médecins lui ont recommandée à cause de la rigueur de la température. On espère que le prince pourra au printemps retourner en Allemagne. Sir Morell Mackenzie est attendu à la fin du mois.

Angleterre. — Les parnellistes ayant exprimé l'intention de tenir un grand meeting pour célébrer la mise en liberté d'O'Brien, le gouvernement a interdit toute réunion de ce genre. Néanmoins les villes de Leemore et de Tullamore ont été illuminées le soir comme témoignage de la joie publique pour la mise en liberté d'O'Brien. Les arrestations continuent, du reste, nombreuses, en Irlande. Le gouvernement est, croit-on, décidé à faire incarcérer tous les agitateurs.

— L'espèce de rébellion agraire qui a éclaté dans les îles occidentales de l'Ecosse tend à s'aggraver. Nous avons parlé des ravages exercés par les *crofters* (paysans) de l'île Lewis dans les forêts de daims pour affirmer leur droit à la propriété du sol. Huit des auteurs de ces razzias ont comparu devant la cour d'assises. Ils ont été acquittés. Ce résultat, loin de pacifier les paysans, leur a paru comme un encouragement à de nouvelles attaques contre la propriété. Ils ont détruit les haies et clôtures de plusieurs domaines privés, pour indiquer qu'à leurs yeux le sol doit être le patrimoine de tous, et l'intervention de la force armée ne les a pas fait battre en retraite. Au contraire, ils ont mis en déroute un détachement considérable de police et manifestent l'intention d'offrir la même résistance aux renforts de troupes que le gouvernement fait diriger sur l'île et qui doivent y être parvenus à l'heure qu'il est. C'est, en somme, quelque chose comme une rébellion agraire irlandaise, en miniature. Elle semble indiquer l'existence d'une fermentation dangereuse parmi toutes les populations agricoles du Royaume-Uni, au lieu de ne constituer qu'un incident fortuit qui n'aurait qu'une piètre importance s'il était isolé.

CANTON DE FRIBOURG

Samedi, le train partant d'Yverdon à 2 h. 10 de l'après-midi pour Payerne a heurté, entre Chéyres et Estavayer, un éboulement de rocher qui venait de se produire, provenant des falaises qui précédent le village de Font. En raison du brouillard qui régnait sur la contrée, les mécaniciens ne virent pas l'obstacle et ne purent arrêter à temps.

Le train était remorqué par deux machines : le mécanicien de la première machine, nommé Kreyssel, a été grièvement blessé, il a une jambe coupée. Le chauffeur Meyer a été pris sous la machine et a expiré au bout d'une heure, au moment où on parvenait à le retirer de cette position.

Les employés de la seconde machine, qui rentrait au dépôt de Fribourg, n'ont eu, ainsi que les autres employés du train, que des contusions sans gravité. Les voyageurs n'ont eu aucun mal.

Cet éboulement est considérable, environ 5000 mètres cubes, et à dû se produire quelques instants avant l'arrivée du train. La circulation est interrompue pour deux ou trois jours sur cette partie de voie et il faudra transborder les voyageurs et les bagages des trains qui se rendent de Payerne à Yverdon et vice-versa.

Mayer et Kreyssel ont été ramenés à leur domicile à Yverdon. Kreyssel a été amputé le soir même et son état est aussi bon que le comporte la gravité de ses blessures.

La population de Cheyres s'est trés bien montrée ; elle ne vendait pas l'eau aux blessés comme dans une circonstance récente, mais au contraire offrait du vin et autres réconfortants, en s'aidant de son mieux auprès des voyageurs et des employés.

M. Weck, conseiller d'Etat est délégué à Rome et chargé de présenter à Léon XIII, à l'occasion de son

---

sur le linge blanc et sur l'argenterie brillante. Un instant elle eût pu se croire oubliée ; il n'y avait pourtant pas bien longtemps qu'elle était partie de là, et sans doute rien n'avait encore été changé dans la chambre mortuaire.

Mais, lequel d'entre nous est jamais revenu voir ce qui se passait chez lui quand une fois couché dans l'habitacle de bois il a été descendu dans la couche de glaise, de marbre ou de gypse, creusée pour lui tout exprès !

Vers la même heure, dans une petite hutte isolée, bâtie à l'extrémité du village, un homme d'une quarantaine d'années, assis devant son feu, regardait silencieusement le bois se consumer. Tout à coup il se releva, fit quelques tours dans la salle non pavée qui lui servait de réduit, puis il ouvrit une porte donnant sur une sorte de cellier. Là, il prit un marteau, un tourne-vis, un ciseau à froid qu'il glissa dans sa vareuse de laine et s'empara d'une pioche.

La femme était occupée à coucher les enfants.

Il se couvrit d'une carquette à oreillettes et se disposa à sortir

— Où vas-tu ? lui demanda sa femme.

— Tendre les lignes ! répondit-il.

En fait, il ajouta à son bon bagage quelques pieux, dont les pêcheurs sur les côtes servent pour fixer leurs lignes sur le sable, à marée basse. Ensuite, il alluma une petite lanterne, se munit d'allumettes. La porte cria sur ses gonds : l'homme regarda si personne ne se trouvait dans la rue, puis il partit.

Il se dirigea du côté de la mer qui, déjà fort retirée, laissait à découvert une grande étendue de plage. Quand il eut fait environ cinq cents pas, il s'arrêta. Aucun bruit, n'était celui de la mer dans le lointain. Il planta ses piquets comme par acquit de conscience et remonta vers l'autre extrémité du village. Arrivé au débouché de la principale rue conduisant à l'église, il inspecta les maisons en bordure. Les lumières étaient presque toutes éteintes. A peine surprit-il deux ou trois rayons lumineux filtrant à travers des auvents disjoints.

Allons ! se dit-il.

Assourdissant autant que possible ses pas, il se dirigea vers la place où se trouvait l'église entourée du cimetière, suivant l'ancienne et pieuse coutume de coucher ceux qui ne sont plus autour du lieu de prière, les recommandant ainsi aux souvenirs de ceux qui passent et des croyants. Il franchit le petit mur de pierre clôturant le coin de terre bénie et marcha droit vers le caveau où avait été enfermée la châtelaine de Cherrueix ; le caveau des de la Ville Ressac, très simple du reste, était le seul monument de ce petit cimetière de village. Il ne contenait que trois cercueils ; celui de la douairière de la Ville Ressac, de son mari, et celui de la jeune comtesse, descendu là le jour même.

L'homme, qui n'était autre que le fossoyeur, poussa la porte entre-bâillée, et, la tirant à lui, il se trouva seul avec les trois cercueils, superposés sur leurs dalles. Les deux premiers étaient scellés, le dernier ne l'était point encore.

Après avoir allumé sa lanterne, l'homme la plaça à hauteur, sur une poutre appuyée contre le mur de soutènement. Il enleva les couronnes déposées sur la bière apportée le matin, ensuite, s'aidant des planches et des madriers restés dans le caveau, il l'attira à lui. Elle était bien telle qu'il y avait quelques heures. Le couvercle était vissé ; mais, grâce à ses instruments, le fossoyeur l'eût rapidement enlevé.

Un linceul blanc enveloppait complètement la morte, dont la tête reposait sur un coussin de satin.

Au moment de toucher le suaire, un frisson le saisit ; il s'arrêta un instant dans l'acte sacrilège qu'il avait commencé. La lanterne fumeuse jetait sa clarté sur le suaire qui dessinait la rigidité du cadavre.

— Pourquoi aussi avait-on dit que la comtesse avait voulu être enterrée avec ces bijoux ?

Il écarta le linceul et vit la morte étrangement pâle, mais dont aucune tache livide ne marbrait le visage.

Elle portait les mains croisées sur sa poitrine. On eût dit qu'elle dormait.

A son doigt étincelaient son alliance et une émeraude sertie de brillants : à son poignet un bracelet. La chandelle éclairait les pierres et les faisait chatoyer. Excité par la vue de ces bijoux tentateurs, l'homme retrouva son atroce sang-froid et saisit la main de la morte afin de prendre les anneaux convoités. Le bras était rigide, mais il l'attira vivement à lui, pressé qu'il était d'en finir. Saisissant le doigt, il chercha à faire glisser les bagues.

Vain espoir ! L'alliance, plus petite que la bague d'émeraude, ne glissa point. Il fit un tel effort que le doigt se disloqua ; mais cela ne suffisait point. L'obstacle invincible aiguillonna sa convoitise et le rendit rageur.

— Après tout, ce serait trop bête d'avoir tant fait pour ne rien avoir !

Prenant la lanterne, il la déposa sur le cadavre même et tira son couteau. Le couteau ne coupait guère bien ; mais il donnerait un coup sec et après il casserait si besoin était ! Pour commencer, il fallait entailler la chair. (*A suivre.*)

on jubilé secerdotal, les hommages et les félicitations du Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat a décidé que les frais de construction de la caserne de Morat, y compris ceux du mobilier, seraient supportés par la caisse cantonale.

M. Pierre Bossy, pêcheur à l'établissement de pisciculture de Chenaleyres, Belfaux, près Fribourg, avec l'aide de deux chasseurs de Fribourg a fait mercredi dernier la capture d'une loutre du poids de 14 livres dans le ruisseau de Nühlthal.

Un commencement d'incendie s'est produit au poste de gendarmerie de Fribourg. Un poêle a sauté et communiqué le feu à quelques papiers qui se trouvaient dans la pièce. Grâce à de prompts secours, on est parvenu à se rendre maître du feu.

Vendredi dernier, à Courtion, Mlle C., portant le dîner à son père occupé au bois à l'abattage d'un sapin vient d'être victime d'un accident qui met ses jours en danger.

Voyant l'arbre prêt à tomber, elle voulut se garer et prit précisément la direction de la chute de celui-ci. L'arbre en tombant lui fendit le crâne et lui cassa le bras en deux endroits.

Il y aura grande fête populaire à Fribourg dimanche prochain, à l'occasion du jubilé du pape. Voici le programme de cette fête : Grand cortège aux flambeaux, avec participation des diverses sociétés de musique. Illumination de la tour de Saint-Nicolas ; salves d'artillerie. Le cortège viendra aboutir sur la place de Notre-Dame. Là, discours de M. le syndic de la ville de Fribourg, feux d'artifice, production des sociétés de musique, etc.

On nous écrit : Il a été question dans la presse et l'on parle beaucoup dans le public du cadeau fait par notre excellent gouvernement à Léon XIII à l'occasion de son jubilé. Voici ce qui paraît s'être passé. Le chanoine Schorderet, le directeur de l'œuvre de St-Paul et le fondateur du N° 13 et du régime actuel avait établ non seulement à Fribourg, mais dans plusieurs autres villes des imprimeries. Des œuvres tépelettes ne peuvent prospérer qu'à Fribourg, les imprimeries ont été fermées successivement ou ont passé en d'autres mains. Résultat : le chanoine s'est trouvé en présence de grosses dettes et d'un tas de bouquins et de livres dont personne ne voulait et on le croyait enterré avec ses livres, lorsqu'il a ressuscité aux dernières élections. Après avoir prouvé sa vitalité à force de tapage et d'excentricités burlesques, il a cru le moment venu de se débarrasser fructueusement de sa marchandise et il a lancé la grande loterie de 50,000 fr. L'accueil a été froid, l'évêché aurait refusé son autorisation, on a doublé la provision des collecteurs, cela n'a pas suffi, les billets de loterie ne se vendaient pas, par contre, les billets à ordre de la Caisse d'amortissemeut arrivaient à échéance et les amis qui les avaient cautionnés se voyaient menacés de falloir débourser. Or leur dévouement à la cause ne va pas jusque là. Retirer les profits du zêle de Schorderet ! Oh oui ! payer pour lui ! Oh non !

C'est alors qu'un habile eut l'idée du don de 10,000 fr. à Léon XIII dont personne n'avait parlé auparavant et pour lequel aucun crédit n'avait été demandé au grand Conseil. Avec les 10,000 fr. on achetait les *rossignols* du chanoine, le chanoine payait les billets, les cautions étaient libérées et on avait fait une œuvre éminemment catholique qui réhaussait l'auréole de la secte !

Ainsi fut dit, ainsi fut fait ! On a acheté l'histoire de l'église de Baronius, soit une trentaine d'exemplaires, 1000 bouquins bons a être convertis en carton à la papeterie de Marly, qui les aurait payés 4 à 5 cent. la livre. On en a fait magnifiquement relier un exemplaire, ce qui nous coûtera encore 1500 fr. et toute la pacotille est partie ou partira pour Rome. Le St-Père sera bien régalé !

Voilà comment on a réussi à endosser aux contribuables fribourgeois qui n'en voulaient pas, 10,000 billets de la célèbre loterie ; voilà comment c'est vous, moi, nous tous qui payons les fredaines du chanoine !

Qu'inventera-t-on à la prochaine échéance nouvelle ?

Lundi dernier 23 courant le Conseil d'administration de la ligne Bulle-Romont a tenu séance.

Nous supposons que Monsieur Duvillard, ce cumulard hors la loi, aura déposé sur le bureau la demande de retrait du permis de circulation gratuite que possède Monsieur le docteur Pegaitaz.

Une réponse s'il vous plait. Pour le moment, et de l'avis des neuf dixièmes de la population Gruyérienne, la seule suppression vraiment utile, serait celle de l'administrateur M. Duvillard.

Un actionnaire du Bulle-Romont.

FAITS DIVERS

Un journal de Grandeux raconte en ces termes un incident dramatique qui se serait passé le 27 du mois dernier dans les environs de cette ville :

Cinq jeunes gens allemands revenant de la chasse passaient près du poste-frontière russe de Smolnik. Derrière un buisson se tenait aux aguets un Russe ayant avec lui un chien énorme. Il lui fit mal au cœur, sans doute, de voir des Prussiens rentrer chez eux, chargés d'un riche butin. Il lança son chien contre eux. Un des chasseurs menacé par le molosse n'hésita pas à l'abattre. Aussitôt douze à quinze soldats du poste s'élancèrent sur le territoire allemand et, après avoir insulté ces « chiens de Prussiens », ils tirèrent sur eux plusieurs coups de feu. Les chasseurs purent s'abriter derrière des arbres. Un malheur put être évité. Un des jeunes gens eut cependant sa peau traversée d'une balle.

Comment se préserve-t-on des falsifications en achetant les Pilules suisses, généralement appréciées, de Rich. Brandt ? Il faut, avant tout, avoir égard au prénom *Rich.* Tous les amis des Pilules suisses savent enfin bien que chaque boîte est enveloppée d'un mode d'emploi et que ce dernier est attaché avec une légère bande de gomme ; il faut, en achetant, enlever ce mode d'emploi et se procurer ainsi la conviction que, sur l'*étiquette rouge* et ronde, soient imprimés, en caractères *noirs* et en cercle, les mots : « Pilules suisses du pharmacien *Rich.* Brandt. » Au centre du fond *rouge* doivent se trouver une croix *blanche* et, sur cette dernière, *la signature de Rchd. Brandt.* Qui veut être parfaitement sûr, fera bien de découper, des colonnes d'un journal, les lignes précitées en les comparant, en achetant des Pilules, avec la marchandise offerte. — Prix : 1 fr. 25 dans les pharmacies. [43

Mises de bois.

La commune de BULLE exposera en vente en mises publiques, ***samedi 4 février*** prochain, dans sa forêt communale de la Jorettaz et ailleurs, environ 30 moules de bois de sapin, 60 carrons, 30 billons. 25 lattes, quelques tas de branches et plusieurs plantes sur pied.

Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, à Trontzebellon.

La commune exposante ne fournira pas de vivres aux miseurs.

Bulle, le 17 janvier 1888.

39] *La Commission des forêts.*

Mises d'immeubles.

Les héritières de Paul Moret, à Vuadens, exposeront à vendre en mises publiques, à l'auberge de la Croix-Blanche, à Vuadens, de 1 à 4 heures après midi, le ***lundi 30 janvier*** courant, les immeubles désignés sous les articles 744*a*, 746*a*, 746*c*. 745, 832, 833 du cadastre de la commune de Vuadens, appelés *La Molliettaz, En-Gimont*, et une maraîchère Le Pâquier.

Les conditions seront lues avant les mises.

Vuadens, 11 janvier 1888.

9] Pour les héritières :
Louis Moret.

Foin à vendre.

Lundi 13 février 1888, à l'auberge de la Cigogne, à Gumefens, il sera vendu en mises publiques, de 2 à 4 heures après midi, environ 10,000 pieds de ***foin*** et ***regain***, sis à la Jorretta.

La vente se fera en bloc ou par lots.

Payement comptant.

Le mesurage sera opéré par M. Gauderon, huissier, le jour de la mise, de 10 heures à midi.

48] Alex. Andrey, notaire.

GESSENAY La PROCHAINE FOIRE aura lieu le **7 février.**

L'AUTORITÉ MUNICIPALE

46]

BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE

A BULLE

Assemblée générale.

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur ***dimanche 5 février 1888***, à 2 heures de l'après-midi, à l'*hôtel des Alpes*, à Bulle.

TRACTANDA :

1° Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice de 1887.
2° Rapport des reviseurs des comptes.
3° Répartition des bénéfices.
4° Nomination de trois reviseurs pour 1888.
5° Nomination de deux membres du Conseil d'administration. (§ 15 des statuts.)

Les deux membres sortants sont : MM. Eugène Glasson ; Eugène Wæber.

Ils sont rééligibles.

Bulle, le 17 janvier 1888.

Au nom du Conseil d'administration,
Le Président : P. PAQUIER

Pour assister à l'assemblée, le dépôt des actions doit se faire du 28 janvier au 4 février 1888, à la Banque même. [20

Vente importante.

La commune de Vuissens, canton de Fribourg, ensuite d'autorisation du tit. Conseil d'Etat, exposera en vente, par voie de mise publique, une fleurie d'environ 900 chênes, située dans la forêt de Cugnet, de belle dimension et bonne qualité, d'une croissance d'environ 160 ans d'une haute et belle exploitation.

La mise aura lieu audit lieu, le ***jeudi 9 février*** prochain, dès 1 heure du jour, aux conditiens qui seront lues avant la mise et dont on peut d'avance s'informer, même par correspondance, auprès du soussigné.

Vuissens, le 20 janvier 1888.

Par ordre :
45] (OFr1376) *Secrétaire communal,* ***Bauderet, Jean.***

Dès ce jour, le soussigné débitera de l'excellente

Bière de Beauregard.

Se recommande
Maxime Pythoud,
18] *café Moura, Bulle.*

J. RUEF

CHAUDRONNIER, à BERNE

se recommande pour la fabrication des

chaudières à fromage

à des bas prix. [49

Achat et vente de chaudières déjà servies.

Au bureau du journal :

Etrennes fribourgeoises

ET AGENDAS DE POCHE

Joseph MOURA, à Bulle :

Poudre d'œufs,
remplaçant avantageusement les œufs.
Poudre de levain et Poudre de blanc manger.
Sel spécial recommandé aux charcutiers
pour la conservation des viandes.
Tripoli électrique. — Lessive Phénix.
Biscuits suisses et anglais.
Conserves de fruits et de légumes.
Thé importé directement de Chine.
Cigares fins. — Cigarettes. — Tabacs fins.
Elixirs et Spécifiques de la Grande-Chartreuse.
Bitter extra qualité. — Rhums et cognacs vieux.
Grand choix de bons vins rouges.
Vin d'Asti doux et mousseux. [721
Vins vieux Yvorne et Villeneuve à 1 fr. le litre.

Plus de cheveux gris

par le ***Brown's Capillairine*** à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de ***NATTES*** toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez **Aimé MARGOT**, *coiffeur-parfumeur*, maison de Mme Placide Moura, à *Bulle.* [605

VENTE D'IMMEUBLES

Lundi 6 février prochain, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de la Croix-Blanche, à Albeuve, les soussignés exposeront à vendre, en mises publiques et sous de favorables conditions de payement les immeubles et parts d'immeubles qu'ils possèdent, consistant en une belle et grande maison d'habitation, avec tannerie et tous ses accessoires, grange, écurie, en pièces de terre, de première qualité, en forêt et en montagne.

Ces immeubles et parts d'immeubles sont désignés sous les art 905*a*, 905*b*, 906*a*. 906*b*, 907*a*, 907*b*, 908*a*, 908*b*, 901. 903, 899 et 1063 du cadastre de la commune d'Albeuve ; 946, 947, 948, 949, 981, 982, 983, 838, 945, 956 et 728 du cadastre de la commune de Montbovon ; 232*a*, 232*b*, 233*a*, 233*b* de la commune de Neirivue et 1308 de la commune de Gruyères.

Albeuve, le 21 janvier 1888.

47] Louis et Joseph PASQUIER

A vendre ou à louer :

Jeudi 9 février 1888, dès 1 heure, au café de l'hôtel de l'Union, à Bulle, il sera exposé en vente ou en location, par voie de mises publiques, les immeubles :

A. Au territoire de Neirivue :
Tzuatzaux-dessus et Tzuatzaux-dessous, étivage de 180 poses.

B. Au territoire de Broc :
Le pâturage et fanage appelé *le Tzano.*

57] Jules Dupré, notaire.

La
Filature de lin Burgdorf

se recommande pour le filage à façon de lin, de chanvre et d'étoupes. — La matière est filée dans toute sa longueur. Ouvrage soigné. Prompte livraison du fil. — Sur demande, l'établissement se charge aussi du tissage.

DÉPOTS :

BULLE : chez M. ***Eugène Wæber.***
ROMONT : chez M. ***F. Ayer-Demierre.*** (H3810Y) [524

Incontinence de l'urine.

C'est grâce au traitement par correspondance de M. **Brémicker**, méd. prat., à Glaris, que mon garçon de 16 ans a été guéri de l'incontinence de l'urine, faiblesse de la vessie.

Huttwyl, avril 1887. U. Scheidegger. [50

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

Factures,

Etiquettes en parchemin, etc

Prix des plus modérés.

Prêts hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer sur de bonnes hypothèques et à des conditions avantageuses, au 4 1/4 et au 4 1/2 %, des sommes variant de 500 à 20,000 fr.

Bulle, le 19 janvier 1888.

38] **P. FAVRE**, *notaire*, Bulle.

Aux magasins **BARBEY - ROCHAT**, meunier,
sous la Croix-Blanche, à Bulle :
Froments, moitiés, seigles et avoines, comprimés, maïs concassé et moulu.
Farines et sons diverses qualités. [653

M. Maillard à Bulle continue la liquidation de son commerce jusqu'au 15 février, aux prix les plus réduits de facture, comprenant ***foulards, soierie, mouchoirs, lainerie***, pièces de ***tulle*** pour ***voiles, vases d'église*** et autres, ***fleurs artificielles*** et autres articles trop longs à détailler.

De grandes ***vitrines*** et ***bijouterie de magasin*** à vendre. [24

Concours.

Le Conseil communal du Pâquier met au concours la construction d'un ***fenil-chalet*** aux Joux du Pâquier. Les maîtres d'état intentionnés de prendre cet ouvrage adresseront leur chiffre de soumission d'ici au mardi 31 courant.

Plan et cahier des charges déposent au Secrétariat communal.

Le Pâquier, 19 janvier 1888.

25] Par ordre : *Le Secrétariat.*

Jacques BOSSON

chapelier, à Bulle,

a l'honneur d'aviser le public et particulièrement sa nombreuse clientèle que, depuis le 20 courant, son magasin est transféré à la **grande maison de M. Nicolas Remy, à côté du St-Michel.**

Il profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance et se recommande à l'avenir. [686

GRAND RABAIS
sur les chapeaux et les blouses.

Manufacture de sacs et cornets en papier

F. ANTHONIOZ

FRIBOURG
Maison fondée en 1869.
Diplôme à l'exposition de Zurich 1883
pour ses produits supérieurs.

DÉPOT GÉNÉRAL

de tous les genres de sacs en papier
à l'épicerie Ls TREYVAUD,
Succ. de P. Michel, à BULLE

PAPIERS EN GROS

Impression de raisons de commerce sur les sacs, cornets, enveloppes, factures. [436

N. B. Ne pas confondre avec l'*Industrielle.*

Confiserie et boulangerie
Emile BERTHOUD
à BULLE

Chaque dimanche, un beau choix de
bonbons fins,
meringues garnies et choux à la crême.

Il exécutera à la satisfaction de ses clients toutes les commandes qui lui seront prescrites, telles que : ***vacherins*** et ***vacherins aux vermicelles, gâteaux*** au ***moka, crêmes diverses*** et ***dames-blanches,*** pièces montées en ***nougat, macarons*** et ***biscuits.*** [584

Epicerie L. Treyvaud,

BULLE [342

Grand choix de conserves.

Maladies du bas-ventre.

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Ecoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affections de la vessie et des reins. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession ; discrétion.

53] **Bremicker**, méd. prat., Glaris.

Un ouvrier maréchal,

connaissant bien le ferrage, trouverait de suite de l'occupation.—S'adr. au bur. du journal. [40

LE CACAO VAN HOUTEN

le **meilleur** et le
plus avantageux.

1/2 kilogramme suffit pour 100 tasses de chocolat.

Se vend à *BULLE* chez Mme Vve ***Remy***, confiserie ; à *ROMONT* chez M. ***Widmer-Mettler***, négociant. [531

AVERTISSEMENT

Pour reconnaître le véritable

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

qui vient d'obtenir 2 médailles d'or à Paris et Lyon et 3 grands diplômes d'honneur au Havre, Vincennes, Boulogne-sur-Mer, on exigera sur chaque flacon la marque des ***deux palmiers*** et les noms de ***Frèd. Golliez,*** pharmacien, à Morat.

14 ans de succès constant pour combattre l'anémie, les pâles couleurs, la faiblesse, la lassitude, le froid des pieds et des mains, etc. (H25X) [609

En vente en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies du canton.

Refusez les contrefaçons!

EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Berne

DIASE

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration	Fr. 1 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale	1 40
A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofulose, les dartres et la syphilis	1 40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique	1 70
Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants	1 40
Contre la coqueluche Remède très efficace	1 40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses ; nourriture des enfants	1 40
Diastasés à la pepsine. Remède pour la digestion	1 40

Sucre et ***bonbons de malt*** très recherchés contre les affections catarrhales.

Ce sont les **seuls produits de malt** qui aient obtenu une *MÉDAILLE à BRÊME 1874.* [688

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

A l'exposition de Zurich, diplôme de 1er rang pour excellente qualité.

Lavage et teinture d'habillements
PAR DES PROCÉDÉS CHIMIQUES
de J.-C. SCHULER, STAMMHEIM (Zurich)

Pour particuliers, etc.

Les *habillements, étoffes,* etc., *de toutes sortes,* salis ou déteints ensuite de l'usage, sont remis à neuf par la plus belle méthode et à très bas prix.

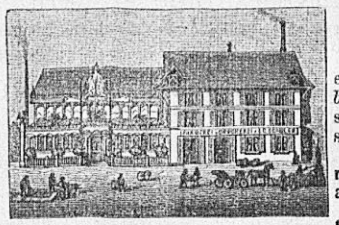

Pour militaires, etc.

Les *uniformes, manteaux,* etc., *sont rendus imperméables,* sans qu'ils perdent leur souplesse, couleur ou porosité antérieures.

Ce procédé est très recommandé de la part des autorités militaires.

Prix pour une capote : environ 3 fr. 50.

DÉPOTS : à *BULLE*, chez M. ***Pittet-Vienny***, négociant ; à *FRIBOURG*, chez M. ***Ducotterd-Meyer***, draperie, rue de Lausanne. (M6716Z) [707

MISES PUBLIQUES DE VIN

Mercredi 8 février, à 9 heures et demie du matin, dans la ***cave des Faverges,*** rière St-Saphorin, au district de Lavaux, on exposera en vente, par mises publiques : **1500 litres vin rouge,** vase N° 12; **46,800 litres vin blanc,** dont 4800 au vase N° 5 ; 8200 au N° 7 ; 6700 au N° 8 ; 5770 au N° 9 ; 3400 au N° 13 ; 3260 au N° 16 ; 3200 au N° 17 ; 2650 au N° 18 ; 2100 au N° 19 ; 2000 au N° 20 ; 2200 au N° 21 ; 1000 au N° 22 ; 1520 au N° 23.

La dégustation des vins aura lieu dès les 9 heures.

Le même jour, de suite après la première mise, dans les ***caves d'Ogoz, près des Faverges* : 900 litres vin rouge ; 33,500 litres vin blanc,** dont 7850 au vase N° 2 ; 6700 au N° 3 ; 3100 au N° 5 ; 3500 au N° 6 ; 2100 au N° 8 ; 2250 au N° 9 ; 3600 au N° 10 ; 4400 au N° 11.

L'Administrateur des vignes et domaines de l'Etat :
Edm. GOTTRAU

44] (H35F)

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les **chasseurs.** Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les *harnais,* les *bottes,* les *sabots de chevaux, selles, voitures,* chez

MM. ***A. BOSSON***, à *Bulle.*
L. KOERBER, »
Alex. DESBIOLLES, » [689

Médicament
pour
disposer les vaches à devenir pleines,
préparé par
M. MEYER, vétérinaire, Baden (Suisse).
PRIX : **1 fr. 50.** [712

Les hernieux

trouveront aide et conseil dans la brochure : « **Les hernies du bas-ventre et leur guérison, un conseiller pour les hernieux.** »
qu'on peut se procurer gratis par la librairie de J. Wiez, à Gruneningen (Zurich). [575

A vendre : Une certaine quantité de ***foin*** et ***regain,*** à distraire.
S'adresser au bureau du journal. [638

A louer : Au centre de la ville de Bulle, ***deux grands locaux,*** pouvant servir de magasins ou de bureaux, l'un pour y entrer de suite et l'autre pour le 1er mai prochain.
S'adresser au notaire Favre, à Bulle. [405

Mises juridiques.

On vendra mercredi 1 février prochain jour de marché ainsi que les jeudis suivants, sur la place ou dans la cour du château de Bulle, tous les articles du bazar parisien.

H. Remy, huis.

Grande mise en vente

pendant 4 jours jusqu'au jeudi 2 février

dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Nous prévenons l'honorable public de Bulle et des environs que nous sommes chargés de la liquidation de **deux magasins,**

consistant en **1500** paires de **CHAUSSURES**

pour **hommes, femmes** et **enfants,** toutes de bonnes qualités, qui seront vendues à moitié prix de leur valeur réelle.

Un choix énorme de **cols, manchettes, tabliers fantaisie, jupons, jerseys** haute nouveauté, **corsets, manteaux** et **robes d'enfants, chemises pour hommes, broderies en bandes** depuis 30 centimes la pièce de 4 mètres 20. Grand assortiment **d'étoffes** et **toiles** en tous genres.

Eduard Dubois,

boulanger, à BULLE,

à l'honneur d'aviser le public qu'il vient de transférer sa boulangerie dans la maison de Monsieur Placide Remy ancienne boulangerie Müller.

Il se recommande à la bienveillance du public qu'il tachera de satisfaire de son mieux.

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger

CORS AUX PIEDS
cals, durillons, verrues
est, selon de nombreuses attestations
l'Acétine
du pharmacien Wankmiller, à Weilheim. — Prix : la boîte 1 fr. 50. — Dépôts : pharmacies, à *BULLE,* Rieter et Sudan. (H81842) [517

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le *second jeudi après la foire,* sur la place du Tilleul, à *BULLE.*

Se recommande
A. Raggenbass, fabt de limes,
successeur de Ph. Guidi,
463] 261, rue de Morat, Fribourg.

Corivore pour détruire rapidement les ***cors aux pieds.***
Le flacon : 70 cent.

Odontalgicum pour guérir immédiatement les ***maux de dents.*** — Le flacon : 60 cent.
Seul dépôt à Bulle :
PHARMACIE GAVIN [54

Dimanche 29 janvier :

CASSÉE

à l'auberge de Grandvillard.
Invitation cordiale.
BONNE CONSOMMATION [28

Dimanche 29 janvier :

CASSÉE

à la ***Maison de Ville,*** La Tour-de-Trême.
Invitation cordiale.
37] Berchtold, aubergiste.

Jeudi 2 février :

Cassée

A LA PINTE DU TILLEUL à Echartens. [55

Bains des Colombettes.

Jeudi 2 février :

CASSÉE

Se recommande [56] François Sudan.

Une jeune fille désire se placer comme ***sommelière.*** Bons certificats.
S'adresser au bureau du journal. [30

A vendre : ***Fagots*** secs de nœuds et foyard.
S'adresser à Ch. Glasson, à Bulle. [13

AVIS On offre à vendre : Quelques mille pieds de bon ***foin*** et ***regain.*** — S'adresser à Pierre Mauron, fermier, au Vanel, Corbières. [27

A vendre : Un beau ***chien*** *de garde* pour la maison.
S'adresser au bureau du journal. [29

A vendre : A consommer sur place, 5000 pieds de ***foin*** et ***regain,*** chez Louis Gaudard, à Sorens. [652

A vendre : 3000 pieds de bon ***foin*** et regain, à manger sur place.. — S'adresser à Adolphe Grenoz, à Enney [31

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.

SEPTIÈME ANNÉE.

PRIX DE L'ABONNEMEN
Pour la Suisse : 1 an, F
» » 6 mois,
Pour l'Etranger le port payable d'avance.
Prix du numéro : 10
On s'abonne à tous les b de poste.

Nos ab accueil a leur adresserons ce Ceux qui préfèrer voudront bien nous Nos abonnés de l' envoyer le montant pour 6 mois) par poste jusqu'à fin fé interruption dans l'

BULLE,

CHOSES I

Nos tépelets son que et la plus singu à qui ne les aime p de force d'âme et d s'en réjouir. C'est q d'habitude on met nos phari iens lais ment attaché pourt

Il y a longtemps crisie impudente à tard s'est hissé au la religion, se récla sant à l'égard de ce sincère, était trop

Aussi, qu'est-il a

Après s'être serv pied pour arriver a gneusement rejeté se sont cru de force n'ont pu attendre seuls leur intérêt leur faire supporte

Et plus, comme plus, une fois maît

On sait le coup

FEUILLET

LE DOIG

CH

Il posa le doigt qu' le doigt se trouvant sous, près de la premi dans l'attitude d'un d'un seul coup, il en ment circulaire.

La lame était à p retentit!

La femme étendue de sang vinrent tache

A ce cri, et en voya de porter une main affolé, il jeta à terr hors du caveau plus dépouiller.

Il sauta par dessu